

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019**

Absente excusée : Danielle SCHNEIDER

La séance ouverte,

Le précédent compte rendu du 28 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**SANCTUAIRE**

Les travaux sont quasiment terminés mais le crépi n'est toujours pas repris.

**SALLE DES FETES**

Les travaux de menuiserie restant c'est-à-dire le remplacement des volets à la couleur retenue et la pose des lambrequins, seront effectués vendredi 20 décembre 2019.

Le remplacement des lattes sur l'auvent extérieur sera réalisé cette semaine si les matériaux nécessaires sont livrés en temps voulu, sinon en janvier.

En temps qu'établissement recevant du public, le dossier sécurité est inscrit à l'ordre du jour de la commission de sécurité du 19 décembre 2019.

**LOCAL TECHNIQUE**

Les travaux avancent régulièrement : les pré dalles devraient être posées avant Noël.

**EGLISE**

Les travaux de perçage du bâtiment sont en cours et réalisés en ce qui concerne le transept et la façade Ouest. L'ensemble des travaux avance normalement.

**RUINE CATIL**

Les travaux évolueront en même temps que ceux de l'église du fait que c'est la même entreprise qui y travaille.

**VOIRIE**

- Demande de Mr Patrick MARTIN en vue de canaliser le fossé qui borde sa parcelle D 607 et les parcelles 323 et 324 de Mr Louis CLAPIER. Ce fossé vient de la colline et passe sous la route pour rejoindre le fossé du chemin des roses.  
La commission voirie étudie cette question. Le rendez-vous sur le terrain sera pris en janvier.

- Le chemin « Impasse de Gory » a été retracé, l'enduit bi-couche sera mis en place dès que la météo le permettra.  
A noter qu'une partie de ce chemin, au niveau de son intersection avec la D 203, n'appartient pas à la commune mais est dangereuse du fait d'une sortie dans un virage étroit et sans visibilité.  
Afin de pouvoir retravailler et sécuriser cet accès, un contact a été pris avec Mr BOUTEILLON propriétaire, celui-ci propose de vendre à la commune une partie de son terrain, soit 400 m<sup>2</sup> au prix global de 3 500 €.  
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- Les travaux d'enfouissement du réseau électrique devraient être terminés mais ils sont toujours en attente du passage d'Orange pour pouvoir ensuite enlever les poteaux.  
L'intervention d'Orange devrait avoir lieu courant janvier 2020.
- Mr DELHOMME a commencé la réfection du mur au-dessus de la propriété de Mr Daniel BEHIER.  
Reste à réaliser environ la moitié de l'empierrement.
- Ecoulement des eaux pluviales dans la propriété CHAUZAT : une servitude sera mise en place pour l'accès et le curage du fossé qui traverse le terrain après réception de tous les devis demandés.
- Demande de Mr BERTRAND concernant le chemin d'accès à sa propriété qui présente d'importantes difficultés.  
Le chemin d'origine a été interdit de passage par Mr DONNEAUD, lequel a créé un autre chemin traversant 11 propriétés privées sans aucune autorisation.

### CONVENTION DE STERILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS

L'association « Quatre Pattes Sans Toit » basée à Solérieux propose de prendre en charge la stérilisation des chats errants de la commune moyennant un tarif de 90 € pour les femelles et 48 € pour les mâles (tarifs bénéficiant d'une remise de 30 %)

La convention proposée est acceptée sur le principe, sachant que le financement prévu par le versement d'une subvention exceptionnelle sera réalisé début 2020.

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 18 h 30

Le Maire,  
Christiane ROBERT

